



Compte rendu du Comité de Pilotage Des 16 et 17 février 2024 Lycée Rieffel

Étaient présents : – Agnès JOYEUX (FIMEM) - Jean-Luc CAZAILLON (CEMEA) - Jacqueline BONNARD (GFEN) - Yvette LECOMTE (FICEMEA) – Catherine HURTIG-DELATTRE (ICEM) – Hélène CAREIL (ICEM) - Walid SFEIR (LIEN) – Abdou SECK (FESPI) - Isabelle LARDON (GFEN) - Laurent GAUTIER (CRAB)

Isabelle PALANCHON (CEMEA PDLL), Patrick LABARRIERE (ICEM PDLL) et Cédric PORTALIER (CEMEA PACA) participent à certains moments.

En visio : Jean-Michel ZAKHARTCHOUK (CRAP) - Geoffroy CARLY (FICEMEA) - Yves REUTER (CRAP)

Excusé·e·s : Philippe MEIRIEU (CEMEA) – Jean-Baptiste CLERICO (CEMEA) - Pierre CHENIER (REPAQ) – Philippe CHAUBET (REPAQ) - Diana DRAGHICI (LIEN) - Léonard de LEO (FIMEM) - Pascal DIARD (GFEN)

Dossier ERASMUS

Une visio avec Morgane PEROCHE (CEMEA France) permet de faire le point sur le dossier qui doit être déposé le lundi 19 février. Nous décidons :

- d'aller au maximum du nombre de personnes potentiellement concernées par ERASMUS en associant le plus grand nombre de pays différents. Il faut pour cela obtenir les documents administratifs nécessaires.
- de maintenir les logiques de solidarités habituelles pour les Biennales pour venir en aide aux camarades venant de pays non éligibles au programme ERASMUS.
- de proposer aux organisations Russes et Ukrainiennes de participer à cette Biennale. Nous les informerons de cette position et donc de la possibilité d'être en présence simultanée sur Nantes.

Le dossier a été déposé en temps voulu. (Cf pièce jointe).

S'agissant des modalités financières, les montants des bourses obtenues seront versés (en tenant compte des pays et des associations concernés) aux différentes organisations du COPIIL qui se chargeront ensuite de gérer ces bourses avec leurs propres organisations.

ZOURIT Convergence(s)

Patrick nous présente le ZOURIT créé pour Convergence(s). L'arborescence de ce compte est créée en direct. Chaque membre du COPIIL, mais aussi de Convergence(s) a accès à ce ZOURIT. Les propositions de débats et d'ateliers seront directement déposées dans les dossiers correspondants. Les CR des réunions du COPIIL également.

Tour des locaux et suites à donner

Nous effectuons une visite des lieux en présence de Madame LANIAUD (Lycée Rieffel). En parallèle, Cédric rencontre l'équipe de cuisine pour faire le point. Il ressort de ces rencontres/visites :

- que nous ne devrions pas avoir de problème s'agissant du nombre de salles à notre disposition.
- que les espaces extérieurs comme intérieurs faciliteront des rencontres, des échanges entre les participants.
- que l'unité de lieux et la qualité des espaces extérieurs (étang, parc, ...) devraient jouer un rôle positif dans le climat général
- que les hébergements sont adaptés à l'accueil du public de la Biennale
- qu'un terrain stabilisé est adapté à l'accueil d'un chapiteau avec connexion possible au 380V

Nous identifions cependant un certain nombre de sujets à travailler rapidement:

- l'éloignement de Nantes (séance d'ouverture et peut être de clôture) ainsi que les distances entre le lycée Appert (où nous disposerons de 150 lits) posent de façon accrue la question de la logistique en matière de transports.

- que la grande salle de 200 places, même complétée avec une autre salle en proximité de 100 places environ, ne suffirait pas pour organiser la clôture au sein du Lycée. L'hypothèse d'utiliser le chapiteau monté la veille pour la soirée festive est alors envisagée mais compromise depuis pour des questions de coût (à suivre).
- que la question des draps, oreillers et couvertures reste posée car les chambres du (des) lycée(s) n'en sont pas équipées.

Point particulier sur la cuisine : Cédric nous présente sa façon d'envisager l'alimentation pour cette Biennale et rend compte de son entretien avec le chef cuisinier du lycée (voir PJ). S'il appartient au CRAB de s'emparer des éléments factuels, le COPIL décide d'inclure une présentation plus « politique » sur les enjeux relatifs à l'alimentation et aux choix opérés dans les outils de communication à venir. **Un premier texte proposé par Cédric et Jean-Luc est en PJ pour recueillir avis et réactions.**

Formulaire d'inscription

Nous validons une inscription en deux temps :

- Une inscription courant mai avec un premier formulaire et versement d'arrhes à hauteur de 50€. S'agissant du versement des arrhes, des communications internes aux fédérations internationales permettront d'informer les associations membres en difficultés économiques des solutions d'aides possibles.
- un nouveau formulaire de confirmation au début de l'été (après le COPIL de juin) avec choix des ateliers et des débats et versement du solde.

Une première version du formulaire 1 est présentée au COPIL. Nous y apportons de nombreuses corrections. Une version intégrant nos modifications sera diffusée dès que possible pour avis.

Enfin, pour envisager d'éventuelles autres modalités de gestion de ces inscriptions, une réunion en visio va être organisée entre Patrick, Jean-Luc, François AUDIRAC (CEMEA France) et Nathalie AMATI (CEMEA France).

S'agissant de la formation en amont de la Biennale, deux logiques d'inscription :

- la proposition d'une personne par organisation pour le session de formation de formateurs des 27 et 28 octobre (groupe de 30). Chaque organisation « choisit » la personne qu'elle propose. On répartira les places restantes si certaines organisations ne proposent personne.
- une ouverture globale avec une priorité aux propositions des organisations membres de Convergence(s) dans le formulaire 1 pour l'inscription à la journée du 29 octobre (groupe de 100). Le COPIL constituera le groupe définitif lors de sa réunion de juin.

Budget

Une première version est présentée au COPIL. Cette version est déjà caduque quand nous la travaillons car de nouveaux éléments budgétaires ont été connus la veille (tarif des chambres du lycée Appert). Cependant nous décidons :

- d'un tarif forfaitaire de 200€ par personne pour la Biennale du 30 octobre au 2 novembre avec hébergement.
- d'un tarif forfaitaire de 140€ par personne pour la Biennale sans hébergement.
- de la gratuité pour toutes les personnes ayant un rôle actif dans l'accueil de la Biennale
- de maintenir l'appel à contribution volontaire effectué cette année auprès de chaque membre de Convergence(s).

Par ailleurs, nous réaffirmons le principe de solidarité des membres de Convergence(s) dans le portage économique de la Biennale, qu'il y ait excédent ou déficit. Une version 2 du BP sera retravaillée par les CEMEA France.

Organisation de la Biennale 2024

Ouverture/clôture : Yvette LECOMTE présente au COPIL les personnes pressenties pour jouer le rôle de « grand témoin » lors de la clôture (voir document dans le dossier ouverture/clôture dans ZOURIT). Le COPIL laisse carte blanche à Yvette pour stabiliser la doublette et finaliser les contacts. S'agissant de l'ouverture, Christine MAHY (Belgique) est OK. Côté Français, on doit confirmer auprès de Batrice MACE (créatrice des Transmusicales et vice présidente à la culture de la région Bretagne) son accord pour intervenir.

Candidatures pour entrer dans Convergence(s)

Yvette et Jean-Luc ont rencontré des représentantes du GREF. Pascal et Jean-Luc ont rencontré des représentants du réseau Éducation bien commun. Le COPIL valide à l'unanimité l'entrée dans Convergence(s) de ces deux organisations. Par ailleurs Jean-Luc rend compte de sa rencontre avec le bureau national de l'OCCE qui indique son désir de prendre une place active dans Convergence(s) et dans la prochaine Biennale.

Nous avons également été destinataire d'une demande venant du GREA-Lavie pour intégrer Convergence(s). Suite aux échanges de mails entre nous et aux débats lors de notre réunion, nous décidons de conduire un entretien visio avec le représentant de GREA comme nous le faisons avec chaque organisation qui souhaite rejoindre Convergence(s). Walid et Jacqueline conduiront cet entretien.

BIENNALE S 2026 et 2028

Suite au mail envoyé par Jean-Luc et aux échanges qui ont eu lieu à différents moments, le COPIL propose d'essayer de faire en sorte que le lieu d'accueil de la Biennale 2026 soit annoncé en clôture de la prochaine Biennale. Un cahier des charges va être élaboré afin de préciser les contraintes, les conditions nécessaires pour un tel accueil. Nous retenons l'idée de solliciter en priorité les camarades italiens (qui avaient indiqué envisager cet accueil à l'issue de la Biennale 2022) et les camarades espagnols. Dans le même temps, nous allons inviter les membres de Convergence(s) à réfléchir à l'accueil de la Biennale 2028 dont nous pensons nécessaire qu'elle se déroule hors Europe. Les 3 fédérations internationales du COPIL doivent se réunir pour envisager les possibles dans des pays où elles ont chacune des organisations membres et/ou en envisageant de possibles coopérations entre pays transfrontaliers.

Organisation du COPIL

Répartition des responsabilités au sein du COPIL pour la Biennale en articulation avec le CRAB

Suivi des propositions de débats, relation aux animateurs et rédacteurs : le groupe « débats » coordonné par Catherine HD et Abdou

Suivi des propositions d'ateliers, relations avec les animateurs et organisation logistique : Jacqueline, Mounira, Hélène, Yvette

Table de presse, info, communication : Isabelle, Jean-Michel, Jean-Luc

ERASMUS +: Agnès, Walid, Geoffroy

Les membres présents du COPIL ont travaillé le samedi matin avec les membres du CRAB répartis dans différentes commissions (transports, hébergement, restauration, aménagement du lieu d'accueil, communication, plurilinguisme, accueil) NB d'autres commissions existent telles : budget, soirées festives, visites culturelles, , présence du féminisme dans la Biennale.

Le CRAB dispose également d'un espace ZOURIT. Des liens de partage doivent être faits afin que les membres d'une même commission de travail aient accès aux documents stockés dans les dossiers ad'hoc au sein de l'espace ZOURIT du CRAB. Ainsi :

- Jean-Luc, Isabelle et Jean-Michel doivent avoir accès au dossier « comm médias »
- Jacqueline doit avoir accès aux dossiers « hébergement » et « transport »
- Catherine, Agnès, Walid et Geoffroy doivent avoir accès au dossier « internationaux et plurilinguisme »

(rappel) Relance d'un groupe pour assurer les traductions de nos publications

Pour assurer les traductions de ce que nous diffusons et publions actuellement sur le site, nous décidons de relancer ce groupe. Composé de personnes qui parlent les différentes langues, ce groupe doit s'assurer que les traductions sont correctes, que les termes employés sont justes. Ce groupe peut être conduit à traduire directement les textes ou à relire ceux qui auraient été traduits par une application comme DEEPL par exemple. Il faut donc (re) composer

ce groupe et établir la liste des personnes qui acceptent de contribuer au travail. On rappelle la possibilité d'acquérir une licence DEEPL professionnelle.

Calendrier pour débats et ateliers

Dans les communications à venir auprès des membres de Convergence(s), nous proposerons que les propositions de débats et d'ateliers soient parvenues au COPIL pour le 8 avril s'agissant de propositions provisoires et pour le 15 mai s'agissant des versions définitives. Le COPIL de juin doit être en mesure d'organiser la grille de la Biennale à partir de ces retours.

Site

Le travail du groupe relatif à la concrétisation du nouveau site internet de Convergence(s) est relancé notamment avec Isabelle et Abdou. Prochaines étapes : organisation des sessions de formation pour l'usage de l'interface – organisation des traductions des pages en plusieurs langues.

Newsletter

Une prochaine lettre info sera envoyée début mars aux membres de Convergence(s) donnant les dernières précisions sur la Biennale et invitant à une réunion en visio en fin de mois.

Proposition des CEMEA PDDL

Le COPIL ne souhaite pas réécrire la présentation de l'axe 3 comme évoqué par les CEMEA. Néanmoins, sensible aux enjeux posés sur le fond de cette contribution, le COPIL suggère que les CEMEA transforment ce texte en propositions de débats pour la Biennale.

Prochains COPIL

Le calendrier global du COPIL jusqu'en juin 2024 est le suivant :

Mercredi 10 avril à 17h en visio

Du Vendredi 21 au dimanche 23 juin en présentiel en Belgique (Wépion)

D'après les notes de JL Cazaillon